

## Relations industrielles Industrial Relations



### *Aspects historiques du mouvement ouvrier au Québec,* Fernand Harvey, éditeur, Montréal, Les Éditions du Boréal Express, 1973, 226 pp.

André Roy

Volume 29, numéro 4, 1974

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/028564ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/028564ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Roy, A. (1974). Compte rendu de [*Aspects historiques du mouvement ouvrier au Québec*, Fernand Harvey, éditeur, Montréal, Les Éditions du Boréal Express, 1973, 226 pp.] *Relations industrielles / Industrial Relations*, 29(4), 882-884.  
<https://doi.org/10.7202/028564ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1974

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

## RECENSIONS BOOK REVIEWS

**The International Labor Movement in Transition**, Essays on Africa, Asia, Europe, and South America, Edited by Adolf Sturmthal and James G. Scoville, Urbana, Chicago, London, University of Illinois Press, 1973, 294 pp.

On soutient généralement dans les pays occidentaux que la négociation collective est non seulement à la base du système des relations professionnelles qui existe mais que c'est la chose la plus désirable et même que ce système est applicable universellement.

L'objet des différents essais qui forme cet ouvrage est de vérifier cette dernière assertion. On a fait appel à des auteurs qualifiés pour préparer une monographie sur le système des relations professionnelles en certains pays : France, Allemagne, Japon, Argentine, Afganistan et Nigérie. Chacun a situé le système dans une perspective historique, institutionnelle et économique et a analysé son fonctionnement. Le tout est précédé d'un long chapitre introductif intitulé « les stratégies des relations professionnelles » dans lequel Adolf Sturmthal présente d'une façon claire et synthétique ce problème extrêmement important qui remet en cause bien des certitudes.

Un des résultats principaux qui se dégage avec évidence dans les études élaborées est le suivant : le milieu politique, social et économique dans lequel le mouvement syndical naît a un impact sur sa stratégie, sa structure, son idéologie et son action. A l'origine des syndicats, on rencontre une grande variété de stratégies. Avec le temps, lorsque le statut politique et social des travailleurs change, avec les progrès de la modernisation et l'amélioration du niveau de vie, les stratégies d'action évoluent, même s'il y a souvent un décalage. Beaucoup de ces changements passent inaperçus à l'observateur superficiel, masqués qu'ils sont par la persistance du langage et des symboles qui appartenaient proprement à l'époque antérieure de leur origine.

On perçoit partout une constante : l'importance de l'économique et particulièrement le marché du travail influencent les travailleurs d'abord et l'Etat ensuite ; ils amènent celui-ci à intervenir dans les rapports entre partenaires sociaux au point où la négociation collective, même si elle est conservée, est souvent plus formelle que réelle. Cette évolution, à son tour, commande des ajustements dans l'organisation, les stratégies et les formes d'action qu'adoptent les syndicats.

Cet ouvrage apporte une contribution importante à la littérature en relations industrielles.

**Gérard DION**

Université Laval

**Aspects historiques du mouvement ouvrier au Québec**, Fernand Harvey, éditeur, Montréal, Les Éditions du Boreal Express, 1973, 226 pp.

Les débuts du mouvement ouvrier au Québec sont assez mal connus. Il existe très peu d'études approfondies sur le sujet. D'ailleurs, les sources sont rares, difficiles à découvrir, incomplètes, fragmentées, éparpillées. Dans une telle situation, il est nécessaire de procéder par approches successives qui permettent de découvrir peu à peu les faits, de les analyser, de les classer. Au fond, la monographie, qui s'attache à débusquer une aire assez réduite, reste dans les circonstances la formule la plus appropriée.

C'est ainsi qu'il faut considérer **Aspects historiques du mouvement ouvrier au Québec**. Cet ouvrage réunit cinq textes dont plusieurs ont déjà été publiés ailleurs. Ce n'est donc pas pour la plus grande partie de l'inédit.

L'étude principale, celle de Fernand Harvey, qui considère le rôle et l'influence des Chevaliers du Travail au Québec, retient d'abord l'attention. Ceci reporte déjà assez loin dans le passé, aux vingt dernières années du XIXe siècle. Mais comment comprendre et expliquer que ce mouvement ait réussi à se maintenir plus longtemps au Québec qu'ailleurs ? Nombre d'hypothèses sont

permises. Cependant, on peut retenir peut-être que ce mouvement d'origine américaine, plus idéologique que le syndicalisme d'affaires qui l'a réduit vite à néant aux États-Unis, a trouvé dans le milieu canadien-français un terrain propice. Il suffit, pour se convaincre, de lire la déclaration de principes de ce mouvement au Canada qu'on trouve à la fin de l'article. On se rend compte que celui-ci, par exemple, s'intéressait, non seulement aux questions ouvrières proprement dites, mais à la société globale. Quant on y lit ce qui suit : « La réserve, en faveur des occupants ou colons actuels, des terres publiques qui sont l'héritage du peuple. Par un arpent de terre pour les chemins de fer ou les spéculateurs ; nous voulons que toutes les terres qui sont maintenant entre les mains des spéculateurs soient taxées à leur pleine valeur », il est facile de comprendre que ses auteurs voyaient juste. N'était-ce pas l'époque où s'est joué le sort du groupe canadien-français ? D'une part, des milliers et des milliers parlant français qui vont peupler la Nouvelle-Angleterre pour y devenir les « canucks » ; de l'autre, des milliers et des milliers d'immigrants qui viennent, avec l'aide des sociétés ferroviaires, s'établir dans les plaines de l'Ouest du Manitoba aux Rocheuses.

L'article d'Alfred Charpentier, qui traite du mouvement politique ouvrier, reproduction d'un texte déjà paru dans *Relations industrielles* il y a vingt ans, est aussi fort intéressante. L'auteur y rapporte des faits qui sont tombés dans l'oubli depuis longtemps quant aux hommes et aux idées. Il est amusant, en tout cas, en se référant au programme du parti ouvrier de Montréal, publié au lendemain de la première guerre mondiale, de constater qu'un bon nombre des articles qu'il contient ont été, avec un retard plus ou moins long introduits dans la législation : assurance-maladie, pensions aux vieillards, création d'un ministère de l'éducation, instruction gratuite et obligatoire, responsabilité des employeurs en matière d'accidents du travail, création de tribunaux sommaires « pour les petites causes », établissement d'un crédit agricole, abolition du Conseil législatif, nationalisation et municipalisation de tous les services d'utilité publique, impôt progressif sur les revenus. Dire que ce programme remonte au début d'un siècle qui va toucher bien-

tôt à sa fin ; dire que certains des points de ce programme viennent tout juste d'être inscrits au tableau de la législation et que d'autres se font toujours attendre.

Avec Pierre Vallières, dans « les grèves perdues », on se rapproche de la période contemporaine : les grèves de Montmorency et de Sorel en 1937, la grève de l'amiante au tournant des années 50, celle de Louiseville qui suit de près, celle de Murdockville, des réalisateurs de Radio-Canada en 1959 et de la Presse en 1964. Ces grèves, pour l'auteur, furent des échecs cuisants qui l'amènent à conclure qu'« il est grand temps que les syndiqués s'interrogent sur l'apolitisme de leurs organisations et qu'ils forcent ces dernières à aller jusqu'au bout des revendications économiques, afin que les luttes ouvrières ne servent à faire vivre une poignée de permanents syndicaux affairistes mais libèrent, une fois pour toutes, la classe ouvrière de la dictature ». Cette conclusion prête à la réflexion quand on la rapproche à la fois de l'échec du parti ouvrier de Montréal et de certains événements actuels dans le monde syndical québécois.

De son côté, Paul Bélanger cherche à faire ressortir les mutations du syndicalisme au Québec. Traitant de la CSN, il signale que celle-ci, à partir de la fin des années '30 a modifié du tout au tout son comportement, devenant beaucoup plus agressive que les syndicats américains. L'auteur s'appuie principalement pour justifier son point de vue sur les grèves de 1937 dans l'industrie du textile et sur la grève de l'amiante une douzaine d'années plus tard, ce qui l'amène à conclure que cette centrale syndicale « considère dorénavant la lutte ouvrière comme un élément essentiel du syndicalisme et abandonne l'idée de relations amicales entre patrons et ouvriers ». Par contre, vers la même époque, les syndicats nationaux (canadiens) et internationaux « éliminaient progressivement les ouvriers favorables à la lutte des classes » et commençaient la chasse aux communistes « pour marquer leur bonne foi dans les institutions et s'assurer la respectabilité dans la société ».

L'article de Louis-Marie Tremblay offre un intérêt particulier parce qu'il constitue un effort en vue d'analyser l'influence extragène en matière de direction syndicale au Canada. C'est un article d'une vingtaine de pages seule-

ment, mais il pourrait constituer le canevas d'une étude beaucoup plus approfondie, en particulier en ce qui concerne les sources idéologiques où ont puisé leurs dirigeants.

Quant à l'étude de Louis Maheu, elle cherche à établir les fondements du syndicalisme catholique au Québec. L'idée centrale qu'on en retient, c'est que le clergé à l'époque, face aux transformations de la vie économique, principalement la naissance de l'industrie ou d'une forme nouvelle de l'industrie, a voulu par ce moyen s'assurer que la société ne changerait pas ou ne devrait pas changer et qu'il fallait, par conséquent, réagir contre la tendance « au cloisonnement et à l'isolement des ouvriers industriels et urbains », ce qui allait « à l'encontre des traditions séculaires de la communauté et du nous collectif homogène » en tentant de « sacraliser » le monde du travail et d'imposer un type de société médiéval.

Ces études disparates, peut-être même discordantes sont-elles un apport valable à l'histoire du mouvement syndical au Québec ? Si, d'une part, on peut affirmer qu'elles sont des pièces utiles, une fois travaillées à l'organisation d'un ensemble, on ne saurait dire, d'autre part, qu'elles constituent une synthèse historique, car, comme l'écrivait Robert Lenoble, « le rôle de l'historien est de comprendre le sens que prend la causalité dans chaque système », ce qui ne va pas jusque-là.

**André ROY**

Ministère du travail et de la main-d'oeuvre  
Québec

**Union Power and the Public Interest**,  
by Emerson P. Schmidt, Los Angeles,  
Calif., Nash Publishing Corp., 1973,  
204 pp.

Ce livre est un plaidoyer systématique contre les syndicats. L'auteur, sur la base de l'expérience américaine, tente de démontrer que le pouvoir monopolistique exercé par les syndicats sur la main-d'oeuvre est la cause des principaux maux affligeant l'économie. Plus précisément, il affirme que parce que les activités syndicales ont été protégées par des lois spéciales dans les années 1930 (notamment la loi **Norris-La-Guardia** et le **Wagner Act**), il en est résulté un abus

de pouvoir qui a conduit à des grèves et à de la violence pour imposer des taux de traitements supérieurs à l'accroissement de la productivité. Cette escalade des salaires, selon l'auteur, a ensuite entraîné une élévation des prix et une augmentation du chômage de sorte qu'ultimement ce sont les non syndiqués et les consommateurs en général qui ont dû en subir les conséquences négatives.

Ce livre fait partie d'une collection intitulée « The Principles of Freedom Committee » dont les principaux collaborateurs se sont fixés comme objectifs de défendre les « valeurs fondamentales de l'Occident » (voir préface) telles la liberté individuelle, la propriété privée, la libre entreprise, etc. Il s'agit donc d'une littérature spécifiquement engagée dans la défense d'une cause ou d'une idéologie et il est bon de s'en rappeler lorsque l'on fait la lecture du volume.

Comme corollaire à la critique du syndicalisme on y retrouve également une dénonciation du rôle joué par l'Etat tant dans les relations patronales-ouvrières que dans l'économie en général. L'auteur critique le gouvernement qui tolère que des fonds de grève énormes soient constitués pour permettre aux travailleurs de tenir le coup lors d'un conflit avec leur employeur. Il s'attaque également au système qui prévaut dans certains Etats où les grévistes sont en mesure de recevoir des prestations d'assurance-chômage ou d'assistance sociale après un certain nombre de semaines. Enfin, Emerson P. Schmidt porte un jugement sévère contre les lois du salaire minimum qui sont, selon lui, la cause directe du taux de chômage élevé chez les jeunes, les non qualifiés et les minorités sociales.

On dénote une certaine contradiction dans la position de l'auteur lorsqu'à la fin du volume il conclut qu'après tout, la syndicalisation n'a profité qu'à une infime minorité de dirigeants ou au mieux, à une fraction de travailleurs qui, de toute façon, aurait quand même retiré des avantages particuliers sans la syndicalisation. Si cette affirmation s'avérait exacte, comment le professeur Schmidt peut-il simultanément affirmer que les syndicats sont responsables de tous les problèmes économiques qu'il a décrits antérieurement ? La principale raison expliquant cette contradiction